Affaire de l'ophtalmo "raciste" : Mohamed Mazoir et les directeurs de Rue89 et Match mis en examen pour diffamation

31/05/2012 à 17h47



C'est l'arroseur arrosé. Et le patient qui a dénoncé à la police, puis devant la justice pour racisme et violence, en 2010, un ophtalmologue d'Aix-en-Provence (13) qui l'aurait insulté et jeté hors de son cabinet, vient de se voir rattraper par ses allégations. Selon l'enquête de police, le médecin n'aurait jamais dit : "sale Arabe, dégage, tu salis mon cabinet !", mais au contraire, aurait été agressé par lui…
Mis en examen, le patient accusateur devra répondre de ses allégations devant le tribunal correctionnel, pour des faits présumés de "dénonciation de faits totalement ou partiellement inexacts auprès des fonctionnaires de police et de dénonciation mensongère à l'autorité judiciaire, d'injures publiques à caractère racial et de violences mensongères". **Quant aux deux sites Internet, Rue 89 et Match, qui avaient relayé les faits et les propos supposés relatés par le patient**

accusateur, ils se voient accusés en la personne de leurs directeurs de publication, Pierre Haski et Emmanuel Vacher – tous deux mis en examen – de délit de diffamation publique à l'encontre du médecin blanchi. Et ils se retrouveront également devant le tribunal correctionnel.
Cette histoire avait fait la une, en octobre 2010. Et ils ont été nombreux, ceux qui ont montré du doigt l'horrible Dr Jean-Christophe Pinelli, un ophtalmologue d'Aix-en-Provence, qualifié de raciste et violent, qui se serait rendu coupable d'avoir jeté hors de son cabinet un patient et sa fille qui s'impatientaient en attendant leurs tours, leur lançant: "sale Arabe, dégage, tu salis mon cabinet !"… L'homme en question, Mohamed Mazoir, avait immédiatement porté plainte devant la police et s'était rendu ensuite au tribunal. Deux plaintes qui se sont soldées par un classement sans suite, du fait d'une absence d'infraction. Normal, car l'on sait aujourd'hui que tout serait faux.
En revanche la plainte en diffamation déposée rapidement après les faits par le Dr Pinelli et le Syndicat national des ophtalmologistes de France (SNOF) à l'encontre de Mohamed Mazoir et des deux titres de presse incriminés, a suivi son cours. Et le 13 mai dernier, le réquisitoire définitif du procureur de la République du tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence, basé sur l'enquête de police, a redistribué les cartes tout autrement en renvoyant l'affaire devant le tribunal correctionnel.
A partir de nombreux témoignages (patients dans la salle d'attente, médecins et orthoptistes du cabinet) l'enquête de police a en effet établi qu'un rendez-vous avait été pris par M. Mazoir, pour sa fille de 6 ans, à 9 heures. A 9 h 05, ce dernier se lève et commence à frapper à la porte du médecin pour lui demander combien de temps il devait encore attendre. La secrétaire le calme, mais il recommence cinq minutes plus tard. Le docteur sort alors de son cabinet et se trouve face au patient, qui se positionne devant lui et l'empêche de rentrer dans son cabinet. Le médecin demande à l'orthoptiste d'appeler la police, car il ne veut pas bouger. Il finit par

quitter les lieux. Mais il revient une troisième fois, ouvre la porte du cabinet, crie sur le médecin en lui disant qu'il est raciste et qu'il n'a pas voulu recevoir sa fille, car il est Arabe. Il ne voulait pas quitter les lieux, alors le Dr. Pinelli a saisi sa sacoche et l'a jetée dans le couloir pour l'obliger à partir, il a dû le bousculer pour libérer la porte du cabinet qu'il ne voulait pas quitter. Fin de l'incident.
Le même jour, Mohamed Mazoir a déposé plainte auprès du commissariat de police pour propos racistes et violences volontaires, prétendant, tandis qu'il précisait au médecin que son rendez-vous était à 9 heures, que celui-ci lui aurait répondu : "Qu'est-ce que tu veux ? […] Casse-toi d'ici, je ne reçois pas les sales Arabes, dégage d'ici, tu es en train de salir mon cabinet !". L'homme a également accusé le docteur d'avoir pris son sac pour le jeter et de l'avoir poussé devant sa fille. Face à la police, M. Mazoir aurait également affirmé qu'un collègue du médecin l'aurait fait entrer dans son cabinet pour lui dire que les agissements de son collège étaient inadmissibles et scandaleux et qu'il était prêt à témoigner. Dans sa plainte en diffamation déposée le 13 octobre, le Dr Pinelli réfutait la moindre violence à l'encontre du patient, très agressif, qui lui reprochait de ne pas vouloir le recevoir parce qu'il était Arabe. Il lui aurait également annoncé qu'il allait prévenir les medias et "bousiller sa consultation"…
Mohamed Mazoir avait également déposé une plainte devant l'Ordre départemental, qui avait diligenté une enquête.
egora.fr

LE LYNCHAGE MEDIATIQUE DE L'OPHTALMO… *par ucdf*
(merci à Dxdiag)